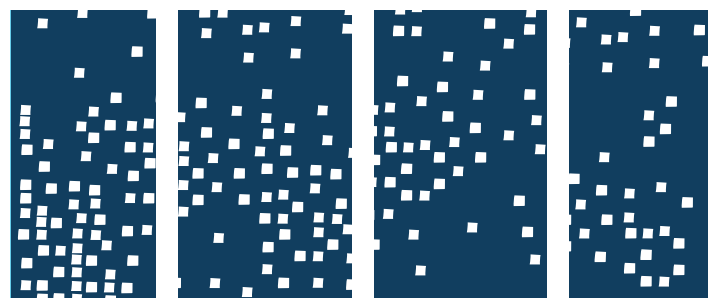
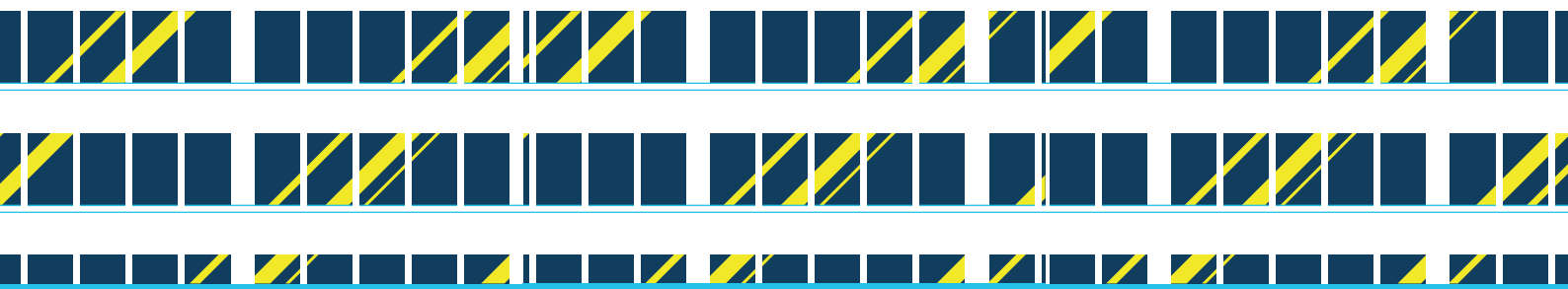


Mercredi 30 juin – 10h

Plan Action !

Pour une politique publique
de transition écologique du cinéma,
de l'audiovisuel et de l'image animée



sommaire

p.3

Création du groupe d'experts sur les enjeux environnementaux dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, des industries techniques et de l'image animée

p.4

Biographies des experts

p.5

Cinéma et écologie, quelques chiffres

p.6

Plan Action !

Pour une politique publique de transition écologique et énergétique du cinéma, de l'audiovisuel et de l'image animée

p.8

Les ambassadeurs

p.9

Paroles de professionnels

Création du groupe d'experts de réflexion sur les enjeux environnementaux dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, des industries techniques et de l'image animée

En septembre 2020, Dominique Boutonnat, président du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) annonce **la création d'un groupe de réflexion sur les enjeux environnementaux** dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, des industries techniques et du jeu vidéo.

La crise sanitaire et les conséquences qu'elle aura à plus long terme rendent en effet nécessaire la mise en place d'une politique durable de transition énergétique et écologique, et obligent à réfléchir sur les fondements du monde de demain.

Les objectifs visés par le CNC sont :

- adapter la filière aux enjeux énergie-climat ;
- faire de la filière un moteur de la transition écologique et énergétique.

Pour remplir ces objectifs, le CNC a fait appel à quatre personnalités extérieures à nos filières, spécialistes des questions environnementales. Ils ont été missionnés pour émettre des recommandations et des propositions concrètes.

Pendant six mois, ces experts ont travaillé autour de **quatre thématiques** au cœur des enjeux environnementaux : **les moyens techniques ; la mobilité ; l'approvisionnement et la gestion des déchets ; les enjeux numériques**. Ces thématiques touchent l'ensemble des acteurs : de la formation des professionnels aux problématiques de déplacement du public (lors d'une projection ou d'un festival) en passant par le cœur de l'activité de création, à savoir la production, la post-production, la promotion, et la diffusion des œuvres.

Ils ont rencontré un certain nombre de professionnels afin d'appréhender les caractéristiques d'un tournage, d'une salle de cinéma, d'un studio, mais aussi d'observer des premières initiatives mises en œuvre par des professionnels engagés.

De ce travail, les experts ont soumis plusieurs recommandations au CNC. Le président du CNC a souhaité engager une politique publique ambitieuse pour adapter les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, des industries techniques et du jeu vidéo aux enjeux environnementaux et en faire un enjeu d'attractivité internationale.

Ainsi, le CNC présente un plan inédit, qui se déploie sur trois ans, afin de rendre les professionnels de nos secteurs les acteurs du changement.

Les experts



Aurélien Bigo : ingénieur en géologie et économiste de l'environnement, travaille sur la transition énergétique dans les transports. Sa thèse vise à approfondir les moyens pour atteindre l'objectif de neutralité carbone dans le secteur des transports en France d'ici 2050.



Marie Carrega : ingénieure environnement, adjointe au secrétaire général de l'ONERC, (Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique, intégré au ministère de la Transition écologique), en charge du plan national d'adaptation au changement climatique et de l'information sur le changement climatique. L'observatoire représente également la France auprès du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC).



Maxime Efoui Hess : chef de projet au sein de The Shift Project (Thinktank), il travaille sur les technologies de l'information et de la communication. Ingénieur spécialiste du climat et de la modélisation, il a travaillé sur les mécanismes physiques du développement caniculaire en climat futur en France et en Europe, au sein du Centre européen de recherche et de formation avancée en calcul scientifique (CERFACS), à Toulouse.



Clémence Lacharme : consultante sénior chez Carbone 4. Elle a réalisé des bilans carbone et des stratégies de réduction des émissions compatibles avec les accords de Paris, dans différents domaines : industrie alimentaire et biens de consommation, industrie pharmaceutique et secteur financier. Elle a aussi travaillé sur le bilan carbone de la Ville de Paris et de la Métropole de Nice Côte d'Azur pour calculer l'empreinte carbone des citoyens et réfléchir à la vie d'un citoyen en 2050.

Cinéma et écologie, quelques chiffres

- Le bilan carbone de l'audiovisuel français, en 2018, est de **1,7 million de tonnes de CO₂**, hors fabrication des équipements, soit le bilan carbone de 185 191 français, correspondant à la ville de Reims (12ème ville française).

Parmi ces émissions de gaz à effet de serre, plus de **15% sont dus aux déplacements des spectateurs**, et plus de **55% au visionnage des œuvres en streaming** (source : <https://www.ecoprod.com/fr/les-outils-pour-agir/etudes>, *Environnement et Climat, de nouveaux enjeux pour les acteurs de l'audiovisuel* – Ecoprod, Workflowers, 2020).

- Les flux vidéo représentent 80% des flux de données mondiaux en 2018. Cela émet **306 millions de tonnes de CO₂**. (source : <https://theshiftproject.org/article/climat-insoutenable-usage-video/>, *L'insoutenable usage de la vidéo en ligne*, The Shift Project, 2018).

Plan Action !

Le CNC fait de la transition écologique et énergétique une priorité pour les prochaines années. Quatre priorités ont été identifiées : réduire l'impact carbone des productions ; améliorer les dépenses énergétiques des tournages et accompagner la rénovation des structures (salles et studios de tournages) ; réduire les déchets et inciter à l'économie circulaire ; encourager la sobriété numérique.

Pour y parvenir, le CNC met en place une politique progressive, en trois phases, qui débute en 2022 et se déploie en 2024.

Phase 1 – 2022 : Pour un futur désirable

La première année sera celle de l'incitation, de la sensibilisation de la filière, en dotant les professionnels d'outils pour les accompagner.

- **Création d'un observatoire de la transition écologique et énergétique**

Actuellement, il existe très peu de données sur l'impact environnemental des filières du cinéma et de l'audiovisuel. Avec la création de cet observatoire, le CNC se dote d'un outil de suivi rigoureux de l'impact des filières. Afin d'avoir un état des lieux complet, le CNC va lancer plusieurs études, dont la première en cours concerne le bilan carbone des salles de cinéma (périmètre : exploitation bâtementaire et gestion de l'offre des "snacking").

La seconde étude est consacrée au bilan carbone des studios de tournage, d'animation et de post-production.

Enfin, le CNC va réaliser un grand sondage afin de mesurer les attentes des professionnels et leur niveau de sensibilité à ces enjeux.

- **Bilan carbone**

Le CNC, en collaboration avec les diffuseurs, souhaite doter la filière d'une méthodologie commune pour mesurer l'impact carbone des œuvres.

- **Formations**

Mise en place de formations initiales pour sensibiliser les étudiants de première année aux enjeux énergie-climat et à la création responsable des œuvres. Cette formation vise les écoles de cinéma, d'animation et de jeux vidéo (en partenariat avec Audiens et BNP Paribas).

Accompagnement de la formation continue des professionnels à la mise en œuvre d'une démarche écoresponsable de leurs métiers.

- **Plateforme**

Mise à disposition des professionnels de ressources et de bonnes pratiques.

- **Communication**

Valorisation des actions existantes et des initiatives qui émergent chez les professionnels, et interventions dans les festivals.

Phase 2 – 2023 : Définition des règles du jeu

Définition des normes et des moyens renforcés à mettre en place pour que la filière puisse atteindre les ambitions nationales. Trois axes prioritaires :

- Rendre obligatoire la réalisation d'un bilan carbone pour toute œuvre ou projet financés par le CNC.
- Accompagner l'amélioration des dépenses énergétiques par la rénovation thermique des bâtiments (salles de cinéma et studios de tournage).
- Définir des objectifs à atteindre dans les domaines de l'approvisionnement et la gestion des déchets, la mobilité et le numérique.

Phase 3 – 2024 : De nouvelles obligations

Les professionnels disposent des outils et des moyens pour poursuivre leur transition écologique et énergétique, le CNC met en place :

- Des mesures basées sur un budget carbone de référence des œuvres.
- Une conditionnalité de ses aides au respect de certaines obligations.

Les ambassadeurs

La comédienne Caroline Proust et le réalisateur Yann Arthus-Bertrand ont accepté d'être les ambassadeurs de ce plan de politique publique de transition écologique du cinéma, de l'audiovisuel et de l'image animée.

Caroline Proust : En parallèle d'une carrière à succès sur les planches, à partir de 2004, la comédienne incarne le commandant Laure Berthaud pendant huit saisons dans la série *Engrenages* sur Canal+. Reconnue internationalement, la série a été couronnée par un Emmy Award en 2015. Caroline Proust débute en tant que réalisatrice et productrice en 2017 avec le court métrage *Journaliste(s)*, co-réalisé avec Etienne Saldès.

Yann Arthus-Bertrand : Photographe, documentariste et militant écologiste. Il crée en 2005 la fondation GoodPlanet. En juin 2009, sort son premier long métrage, *Home*, puis en 2012 son film *Planète Océan. Women*, documentaire co-réalisé avec Anastasia Mikova est présenté lors de la Mostra de Venise en 2019. Son dernier projet, *Legacy : notre héritage* a rassemblé plus de 2 millions de téléspectateurs lors de sa diffusion sur M6 en janvier 2021.

Paroles de professionnels

« La culture, le cinéma sont essentiels, préserver notre environnement, la condition sine qua non pour que l'on continue à exercer notre merveilleux métier. Les enjeux climatiques se doivent d'être au cœur de nos préoccupations. Faire un cinéma plus vert c'est possible, ça demande de s'adapter. On a réussi à enfermer 4 milliards d'individus en quelques semaines, je pense que nous sommes capables d'accompagner cette transition avec résilience. Nous sommes la première espèce à ne pas se soucier des générations futures. Il est temps que ça change. C'est à vrai dire, vital et joyeux ! Car à travers le changement nous nous offrons la possibilité de trouver de nouvelles ressources ! Et d'évoluer... »

Audrey Dana, comédienne et réalisatrice

« Les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel ne peuvent plus ignorer leur responsabilité commune dans la pollution de notre planète. Aussi, il est essentiel de sensibiliser, faciliter et inciter nos productions à un engagement ferme à participer à l'effort commun de lutte contre le réchauffement climatique. Ne plus attendre et agir ! Pour notre part, nous venons de créer une association Manger Mieux au Cinéma, qui a pour objectif d'être le chaînon manquant entre les institutions culturelles et le monde de l'alimentation. Notre première action est le lancement d'un concours destiné à favoriser l'innovation et changer l'offre alimentaire dans les salles de cinéma. Les participants pourront concourir dans deux sections : adaptation de produits existants et création. Guillaume Gomez, Président du jury qui sera annoncé en septembre remettra quatre prix : le Grand Prix Salé, le Grand Prix sucré, le prix de la Création, le prix Jeune Pousse. Une catégorie Hors concours sera dédiée à un(e) chef(fe) invité(é) chaque année. »

Carole Scotta, distributrice et productrice, Haut et Court

« Notre conception de ce métier de producteur, et notre ambition, est de procurer des émotions, des réactions. Il s'agit en premier lieu de divertir, amuser, émouvoir, bouleverser mais aussi de faire prendre conscience, ouvrir les yeux, attirer l'attention et parfois dénoncer, faire changer les choses. Le besoin de transformation environnementale ne se discute plus. Pour ce faire (changer les choses) nous avons décidé que le changement s'appliquerait aux valeurs véhiculées par nos films mais aussi à la manière dont nos films sont fabriqués. Notre démarche est de prendre, tout au long de la vie de nos films, soin de la planète en initiant un maximum de démarches éco-responsables et en participant activement à la transition environnementale de notre secteur. Tout en procurant, évidemment, des émotions aussi fortes et des réactions aussi intenses. »

Romain Rousseau et Maxime Delauney, producteurs, Nolita cinéma

« En tant que productrice engagée l'impact social et écologique des productions est une composante importante du travail de terrain. Sur Gagarine de Fanny Liatard et Jérémy Trouilh, l'engagement était inhérent au projet. Nous avons travaillé dans la cité Gagarine, alors en pleine démolition. L'ancrage local et territorial était primordial.

L'impact social aussi. Plutôt qu'une cantine traditionnelle nous avons engagé une association du quartier qui a fait les repas de l'équipe sur tout le tournage, cuisine locale et végétarienne. Ça a aussi notamment permis à une jeune fille qui travaillait en cuisine de gagner de l'argent pour payer son année de médecine. Nous avons également collaboré avec Secoya pour la mise en place du recyclage de toute notre table régie. Toute l'équipe régie était en charge de veiller à la bonne signalisation et au tri. Pas de bouteille en plastique mais des gourdes offertes aux équipes. Enfin nous avons recyclé les décors. Cet engagement de toutes et tous, imposé par la production, n'est pas vécu comme une tyrannie du green, au contraire, ça crée de la cohésion dans l'équipe et ça rend le plateau beaucoup plus joyeux et moderne. »

Julie Billy, productrice, June films

« Le cinéma est une industrie, et comme toute industrie elle doit rendre ses pratiques écoresponsables ; l'écoresponsabilité est une nécessité vitale, et aussi un enjeu stratégique : comme il faudra tous adapter nos pratiques professionnelles, autant être prêts parmi les premiers ! Le cinéma fait appel à de nombreux prestataires externes à cette industrie. Son engagement affirmé dans l'écoresponsabilité peut permettre une réflexion et la mise en place d'une politique écoresponsable des industries externes au cinéma. Notre démarche depuis 2019 nous a permis de constituer un large réseau, national et international autours de professionnels qui réfléchissent et s'engagent pour la réduction de l'impact environnemental des tournages. »

Michel Woch, bureau d'accueil des tournages, Agence culturelle Grand Est

« Notre responsabilité de producteur, au-delà des ambitions artistiques et économiques d'un film, se doit d'être citoyenne. Depuis de nombreuses années avec nos équipes de Bonne Pioche nous mettons en place des tournages éco-responsables. Sans prétendre être irréprochables, nous nous engageons à ce que tous nos tournages intègrent cette volonté de limiter notre empreinte carbone par des actions simples telles que : réduction de la consommation électrique, cantine bio, végétarienne et de circuits courts, véhicules électriques et co-voiturage, zéro déchet plastique, recyclage des déchets et des décors, achat de matériel d'occasion, zéro papier etc. Ces actions faciles à mettre en place et sans véritable surcoût participent au changement et à notre prise de conscience écologique. Au-delà de la réussite artistique d'un film, les équipes sont également fières de participer à ce type d'engagement et de tournage "responsable". »

Yves Darondeau, producteur, Bonne Pioche

« L'importance des thématiques de développement durable s'est imposée comme une évidence au lancement du FIPADOC en 2019. Nous consacrons l'un de nos quatre Grands prix à la sélection Impact qui met en lumière des films qui peuvent faire bouger la réalité sur l'environnement, la justice sociale et les droits humains. La suite logique c'était de mettre en action dans notre fonctionnement les valeurs défendues dans les films que nous choisissons. Nous avons donc demandé un diagnostic à l'ONG Water Family qui nous a décerné une médaille d'argent d'éco-événement... peut mieux faire donc, mais une gratification de voir que les premiers efforts portent leurs fruits. »

Anne Georget, Présidente du FIPADOC

«La recherche de l'excellence qualitative peut nous conduire, si nous n'y prenons garde, à une gloutonnerie énergétique qui n'aurait interpellé personne il y a encore quelques décennies. Mais ce serait quand même un paradoxe criant si une entreprise comme la nôtre, qui produit du contenu pour les jeunes générations, le faisait sans se soucier du coût environnemental que ces mêmes générations auront un jour à régler si nous n'y prenons garde. Il ne s'agit pas là d'un objectif utopique ! Une étude systématique, critique et permanente de nos pratiques de productions révèle que nous avons déjà réussi à réduire significativement (-60%) nos coûts équivalents carbonés sans toucher aux impératifs de qualité. À cela, il faut ajouter une bonne nouvelle : si on l'intègre dans un processus responsable, l'optimisation énergétique va de pair avec l'optimisation des coûts de production.»

Jean-Baptiste Spieser, Directeur technique, Associé, Team To

«Si le cinéma est un art, c'est aussi une industrie, employant des centaines de milliers de personnes dans le monde et sur certains tournages, plusieurs centaines de personnes. Il est donc essentiel de réfléchir aux moyens de rendre l'industrie aussi "propre" que possible. Mais il est tout aussi important d'utiliser le talent des auteurs, des réalisateurs, des comédiens, des techniciens pour raconter des histoires fortes, sensibiliser tous les publics aux grands sujets de notre planète et notamment ceux liés à la protection de l'environnement. Inspirer le changement grâce au cinéma, c'est aussi inciter à l'action, engager le spectateur et lui proposer de devenir lui-même acteur, acteur du changement. C'est la définition du cinéma d'impact, qui, dans le cadre de l'initiative salutaire et essentielle du CNC d'un plan ambitieux d'une transition écologique et énergétique, a toute sa place. Rendre la filière éco-responsable est capital, mais utilisons aussi le cinéma pour convaincre.»

Jean-François Camilleri, Président, Echo Studio

«Aux Arcs nous considérons que le cinéma en tant qu'industrie créative très exposée auprès du public se doit d'être exemplaire vis à vis de la société dans ses propres pratiques (tournages, exploitation, festivals...). Il a aussi le pouvoir de faire passer des messages, de créer des récits d'un futur désirable et de mettre en valeur des initiatives inspirantes. C'est pour cela que nous avons lancé en 2019 le Cinema Green Lab et en 2020 la section Déplacer les Montagnes.»

Guillaume Calop, délégué général du Festival des Arcs

Contact

**Centre national du cinéma
et de l'image animée**

291 boulevard Raspail
75675 Paris Cedex 14
www.cnc.fr

juin 2021

Vivien Plagnol

responsable des relations presse
tél: 01 44 34 34 76
vivien.plagnol@cnc.fr

direction de la communication

tél: 01 44 34 36 52

